

Année 2023 - 2024
Mardi 19 septembre 2023

iD-Flash
n°08

Syndicat Indépendant des Personnels
de Direction de l'Éducation Nationale

RCD : comment anonymiser les données à remonter sur Pronote ?

Chère, cher collègue adhérent(e)

A la suite de notre dernier iD Flash ([iD Flash n°5](#) : RCD : une remontée des données inacceptable), notre demande, relayée directement au ministère, d'obtenir une remontée des données absences/remplacement respectant l'anonymisation de l'établissement est rendue possible par l'éditeur de Pronote.

Ainsi, contrairement à ce qui est demandé par certaines académies, il convient, si vous souhaitez répondre à la demande institutionnelle d'évaluation des politiques publiques, non pas de cocher les deux choix automatisant la remontée des données mais uniquement le deuxième :

→ Si votre établissement utilise Pronote, il vous est demandé de réaliser cette activation :

La marche à suivre :

1/ Depuis EDT connecté à une base Pronote ou depuis Pronote, rendez-vous dans Imports/Exports > SIECLE
> Exporter les indicateurs relatifs aux RCD à destination du Ministère de l'Éducation nationale.

Vous ne voyez pas apparaître la fonctionnalité dans le menu ? Deux possibilités :

- si votre base Pronote est hébergée par l'éditeur lui-même, fermez le client Pronote puis reconnectez-vous afin que la nouvelle version de Pronote soit chargée : la fonctionnalité devrait désormais apparaître dans le menu ;
- si votre base Pronote n'est pas hébergée par l'éditeur lui-même (hébergement au niveau de l'établissement ou de l'académie, par exemple), une nouvelle version sera mise à disposition par l'éditeur dans les prochains jours : la fonctionnalité apparaîtra alors après installation de cette mise à jour.

2/ Dans la fenêtre, activez l'export hebdomadaire des données relatives aux RCD en cochant les ~~2~~ cases proposées (cf. copies d'écran dans la procédure détaillée ci-dessous).

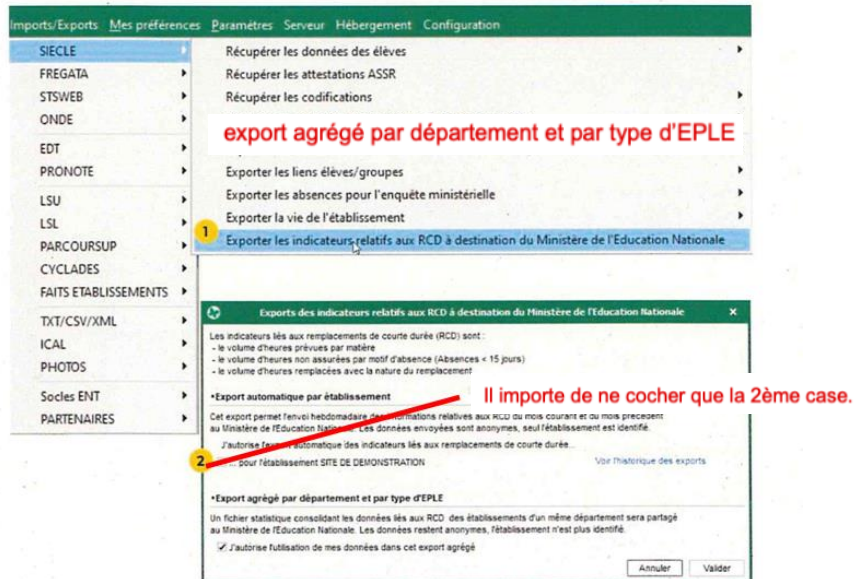
Uniquement la 2ème case

→ Si votre établissement utilise une autre solution de vie scolaire que Pronote, les fonctionnalités de suivi du RCD seront offertes ultérieurement au cours de l'année scolaire : aucune démarche n'est à effectuer pour le moment.

Procédure détaillée :

Pour les utilisateurs de Pronote, vous trouverez ci-dessous la marche à suivre. Il importe de cocher les **2 cases** présentées dans la fenêtre ci-dessous avant de valider :

- 1 Depuis EDT connecté à une base PRONOTE ou depuis PRONOTE, vous vous rendez dans Imports/Exports > SIECLE > Exporter les indicateurs relatifs aux RCD à destination du ministère de l'Éducation nationale.
- 2 Dans la fenêtre, vous activez l'export hebdomadaire des données relatives aux remplacements de courte durée.



Imports/Exports Mes préférences Paramètres Serveur Hébergement Configuration

SIECLE Récupérer les données des élèves

FREGATA Récupérer les attestations ASSR

STSWEB Récupérer les codifications

ONDE

EDT

PRONOTE

LSU Exporter les liens élèves/ groupes

LSL Exporter les absences pour l'enquête ministérielle

PARCOURSUP Exporter la vie de l'établissement

CYCLADES

FAITS ETABLISSEMENTS

TXT/CSV/XML

ICAL

PHOTOS

Socles ENT

PARTENAIRES

export agrégé par département et par type d'EPLE

1 Exporter les indicateurs relatifs aux RCD à destination du Ministère de l'Éducation Nationale

Exports des indicateurs relatifs aux RCD à destination du Ministère de l'Éducation Nationale

Les indicateurs liés aux remplacements de courte durée (RCD) sont :

- le volume d'heures prévues par matière
- le volume d'heures non assurées par motif d'absence (Absences < 15 jours)
- le volume d'heures remplacées avec la nature du remplacement

~~•Export automatique par établissement~~ **Il importe de ne cocher que la 2ème case.**

Cet export permet l'envoi hebdomadaire des informations relatives aux RCD du mois courant et du mois précédent au Ministère de l'Éducation Nationale. Les données envoyées sont anonymes, seul l'établissement est identifié.

J'autorise l'envoi automatique des indicateurs liés aux remplacements de courte durée pour l'établissement SITE DE DEMONSTRATION

•Export agrégé par département et par type d'EPLE

Un fichier statistique consolidant les données liés aux RCD des établissements d'un même département sera partagé au Ministère de l'Éducation Nationale. Les données restent anonymes, l'établissement n'est plus identifié.

J'autorise l'utilisation de mes données dans cet export agrégé

Annuler Valider

Les chefs d'établissements gardent leur libre arbitre, le logiciel PRONOTE restant un logiciel privé acquis de manière volontaire par l'établissement, avec avis du CA.

Indépendance et Direction, constant dans ses revendications et l'accompagnement des collègues, seul syndicat qui dit ce qu'il fait et fait ce qu'il dit !